



LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE ODILON REDON
RUE DU MAQUIS DES VIGNES OUDIDE
33250 PAULLAC

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire en langue française
Projet professionnel construit
Une période de mise en situation professionnelle (immersion) dans une structure relevant de la spécialité du diplôme sera appréciée

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

567 heures de partie professionnelle - 546 heures de formation théorique + 21 heures AFGSU 2
840 heures de partie pratique (24 semaines réparties sur 2 stages au moins couvrant les 5 blocs)
35h/semaine
Plage horaire en centre : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF transition Professionnelle (ex CIF)
- Financement Région
- Formation en alternance
- Plan de développement des compétences
- PRO-A (ex Période de PRO)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'accompagnant éducatif et social (AES) réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit l'origine ou la nature.

Il accompagne les personnes, indépendamment de leur âge, leur état de santé, leur mode de vie, leur situation sociale; tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs...

Il veille à l'épanouissement de la personne dans son lieu de vie, favorise son autonomie et l'aide à être actrice de son projet de vie.

Il travaille en lien avec une équipe pluri-professionnelle dans le cadre du projet institutionnel et des projets d'accompagnement personnalisés auxquels il contribue.

Les objectifs visés :

Assurer le lien avec l'équipe pluri-professionnelle et l'entourage de la personne
Assurer les règles en matière d'hygiène, santé et sécurité de la personne

Animer la vie sociale et citoyenne

Maintenir et/ou développer les capacités de la personne et répondre à ses besoins et ses attentes

Aider et accompagner dans la réalisation des actes de la vie courante

Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale

AFGSU 2 : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge seul ou en équipe, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

- Prendre en charge des urgences vitales
- Prendre en charge des urgences potentielles
- Participer à la prévention des risques collectifs

CONTENU DE LA FORMATION

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Estelle LE BIVIC
Assistante de formation
estelle.lebivic@greta-cfa-aquitaine.fr
05 56 59 15 94
06 31 48 03 87



La partie théorique et pratique se décompose en 5 blocs de compétences - 546 heures

- Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne - 112 heures
- Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité - 91 heures
- Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne - 105 heures
- Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention - 147 heures
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne - 91 heures

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2) - 21 heures

- AFGSU 1
- La prise en charge des urgences vitales :

- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, matériel embarqué...)
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

- La prise en charge des urgences potentielles :

- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme
- Enlever un casque intégral
- Effectuer un relevage et un brancardage
- Faire face à un accouchement inopiné
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

- Les risques collectifs :

- Participer à la mise en œuvre des plans sanitaires
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs
- Identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC et se protéger par la tenue adaptée prévue

L'AFGSU 2 est animé par le CESU33

CONDITIONS DE FORMATION

Pour vous inscrire, merci de télécharger le fichier joint :

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation diagnostique et sommative
Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social délivré par la DRJSCS

CONDITIONS D'ADMISSION

Epreuves d'admissibilité et d'admission

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Estelle LE BIVIC
Assistante de formation
estelle.lebivic@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 59 15 94
06 31 48 03 87



PROFIL DES INTERVENANTS

Equipe pédagogique spécialisée et pluri-disciplinaire

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Estelle LE BIVIC
Assistante de formation
estelle.lebivic@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 56 59 15 94
06 31 48 03 87